

## LA POURSUITE DE LA GUERRE : L'AMALGAME

Guy Giraud

Introduction de Jean-William Dereymez

### Introduction

L'amalgame le plus connu dans l'histoire militaire de notre pays eut lieu sous la Révolution quand, en 1792, Carnot et Dubois-Crancé prescrivirent la réunion en une *demi-brigade* d'un bataillon de ligne de l'armée royale, de deux bataillons de volontaires et d'une batterie. Cette décision conduisit à la victoire de Valmy (20 septembre 1792). Fut aussi appelée « amalgame » la réunion, en 1944-1945, des unités F.F.I. engagés volontaires pour la durée de la guerre à celles de la 1<sup>re</sup> Armée française, commandée par de Lattre de Tassigny. Après le débarquement en Provence, le général de Lattre de Tassigny, en dépit de difficultés considérables, a imposé à ses vieilles troupes aguerries la nécessité d'amalgamer, ou de jumeler, des unités ou des combattants des maquis, plus jeunes, plus adaptés à la guérilla qu'au combat moderne, fiers de leur engagement sur le sol national, ayant souvent une forte personnalité et très attachés à leurs propres chefs. Ainsi le 11<sup>e</sup> Cuir. -Vercors rejoint la 1<sup>re</sup> Armée de De Lattre, le 6<sup>e</sup> BCA- Vercors est rattaché à la 1<sup>re</sup> division alpine (DA) qui deviendra la 27<sup>e</sup> D.A. « Les Vercors » y serviront pour la plupart jusqu'à l'occupation de l'Autriche.

Il s'est agi de doter la France d'une nouvelle armée pour qu'elle puisse retrouver son rang de grande nation au sein des instances internationales.

Extrait du discours du général de Lattre de Tassigny, Vassieux, juillet 1946

*« .....Grâce aux résistants, grâce à l'apport de leurs forces neuves, notre armée réussit l'amalgame qui devait en faire un miracle d'unité spirituelle par la fusion de la mystique du Maquis et de nos traditions militaires les plus vivantes. »*

L'amalgame se concrétise durant les derniers mois de 1944 par l'incorporation aux troupes débarquées d'Afrique de 137 000 maquisards venus de toutes les zones de résistance. Ceux qui ont participé à la libération de Paris et suivi l'armée Patton avec 3 000 hommes demandent à leur tour à combattre dans les rangs de la 1<sup>re</sup> Armée. De Lattre les passe en revue et dit *l'ardeur et la franche allure de ces hommes, parmi lesquels se trouvent des gosses de moins de dix-sept ans, sont émouvantes ; je les accueille de tout cœur, fraternellement.*

*L'âme de cette armée est née de l'amalgame intime et fraternel de nos 250 000 soldats venus de l'Empire et de nos 137 000 F.F.I. Ainsi, jusqu'à la capitulation du Reich, les soldats issus des colonies, et au premier chef, ceux de l'Armée d'Afrique, pieds noirs et indigènes du Maghreb ensemble, demeurèrent-ils majoritaires au sein de l'armée française de la libération.*

Le cheminement de la pensée et la décision du général de Lattre :



Il s'agissait de respecter les unités FFI, de les adapter au combat interarmes moderne, tout en leur conservant leur spécificité. Les liens tissés dans la clandestinité ne doivent pas être foulés au pied par une *cannibalisation* négligeant les problèmes psychologiques qu'elle pourrait engendrer. Il faut conserver leurs appellations et la fierté de leurs groupements dans les maquis. Il ne faut pas décevoir ces hommes et laisser s'éteindre cette flamme admirable qui s'était allumée dans la Résistance.

De Lattre est opposé à la création de divisions spécifiquement FFI ; il préfère la constitution de divisions mixtes à base d'unités régulières et d'unités FFI. Cette volonté a dû être imposée, non sans peine, à tous ses subordonnés.

### **Le général Molle et l'amalgame**

Devenir des FFI à l'automne 1944

Le 25 septembre 1944, le général Molle reçoit mission du général de Lattre de Tassigny de superviser toutes les questions d'équipement, d'instruction, d'organisation et d'encadrement des FFI qui, individuellement ou collectivement, se mettent aux ordres du général.

Le document joint en annexe, communiqué par la famille du général, expose la problématique posée par l'amalgame des FFI.

Le devoir accompli, des combattants retournent chez eux pour des raisons diverses telles que familiales, professionnelles, sanitaire ou médicale. Mais aussi pour avoir tellement souffert et tout perdu. Certains s'engagent individuellement pour la durée de la guerre, répondant à l'appel de généraux en quête de personnels possédant certaines qualifications, déficitaires dans leurs unités. D'autres signent un engagement de



longue durée, avec une perspective de carrière militaire. D'autres, enfin, se présentent en *unités maquis*, constituées sous les ordres de leurs chefs pendant la Résistance. Ces contrats d'engagement visent à couvrir les familles en cas de blessure ou de décès.

### **Les besoins de l'armée française en effectifs à l'automne 1944**

La 1<sup>re</sup> Armée française a vidé les dépôts d'Afrique du Nord (AFN) pour mettre sur pied neuf divisions équipées par les Américains. Ces divisions participent aux combats de Tunisie, de Corse, d'Italie et de Provence ; les pertes sont difficilement comblées ; la perspective des combats en hiver dans les Vosges rend nécessaire la relève de certaines troupes coloniales noires peu aptes à résister aux conditions climatiques hivernales rigoureuses.

Les unités FFI offrent l'opportunité de réussir cette relève ; de plus, il s'agit de conforter l'élan national pour la Libération du territoire en amalgamant les jeunes maquisards aux soldats aguerris des unités venant d'AFN. Cette relève devenait urgente. Elle ne se fit pourtant que partiellement à partir de janvier 1945 : dans chaque division de l'Armée d'Afrique, un régiment FFI remplaçait un régiment d'Afrique du Nord. Deux régiments sur trois restaient donc nord-africains : des renforts venus de la rive sud de la Méditerranée montaient au front en même temps que les nouvelles recrues de la Métropole.

### **Le problème posé par l'intégration des unités FFI**

Les tableaux d'effectifs des unités FFI

Les unités FFI ont, en organisation, des tableaux d'effectifs souvent très éloignés du modèle officiel des Américains. Les unes s'intitulent *colonne*, d'autres, *brigade*, ou *brigade légère*, ou *corps franc* (comprenant de vingt à cinq mille hommes), ou *régiment*, *bataillon*, voire *commando*. Certaines ont un recrutement homogène, d'autres présentent des échantillons de toute origine. Les préoccupations politiques ne sont pas exemptes, ici ou là, mais, dans l'ensemble, elles passent au second plan.

L'adaptation des unités FFI aux procédés du combat moderne :

Cette adaptation pose un gros problème d'instruction. Expertes dans le combat de guérilla, voire de combats violents mais sporadiques, les unités FFI méconnaissent la plupart du temps les règles de la guerre conventionnelle menée contre les Allemands. Le caractère hétéroclite de leur armement et, souvent, leur équipement pose la question de l'harmonisation avec ceux de la 1<sup>re</sup> Armée.



Source non identifiée, droits réservés

## **Les rapports entre combattants de la 1<sup>re</sup> Armée et les FFI**

Les rapports entre les combattants de la 1<sup>re</sup> Armée et ceux des FFI sont difficiles ; ceux-là considèrent ceux-ci comme des amateurs indisciplinés aux grades parfois *fantaisistes* en comparaison des leurs, chèrement acquis au combat. Or, la compréhension réciproque entre l'Armée d'Afrique et les FFI est la condition première de tout amalgame effectif. L'approche d'une solution se passe en pleine bataille, ce qui complique la réflexion et l'action.

## **L'encadrement des FFI**

Dans certaines unités, l'encadrement des FFI repose sur des cadres de l'ancienne armée d'active, chez d'autres, il est constitué de vrais chefs de bandes sans aucune formation militaire préalable, mais qui ne sont pas, parfois, sans valeur.

## **L'état des lieux**

Les FFI apparaissent comme une armée hétéroclite issue des maquis, dépourvue d'armes lourdes, avec des réserves en munitions réduites et difficiles à renouveler du fait de la diversité des calibres des armes légères. Les capacités de transport sont déficientes en qualité et en quantité, aggravant ainsi la faible aptitude opérationnelle des unités rejoignant le corps expéditionnaire.

## **Le soutien logistique américain**

### **Le soutien américain**

L'intendance américaine distribuait strictement tout ce à quoi les unités régulières avaient droit ; elle n'avait donc pas l'intention de soutenir la 1<sup>re</sup> Armée au-delà des dotations prévues par les textes ; il fallait donc négocier laborieusement, en appeler aux instances américaines et déposséder le plus possible les corps réguliers au profit des FFI.

## Les solutions apportées aux difficultés

Recherche de solution pour habiller les FFI par des demandes plus ou moins formelles faites auprès du commandement français, du commandement américain, mais aussi en prélevant des ressources dans la maintenance des unités régulières, procédé pas toujours apprécié des Alliés.

L'uniformisation de l'armement et des véhicules dans chaque formation est la première condition à remplir pour faciliter l'approvisionnement en munitions et pièces de rechange ;

Enfin, la relève sur le terrain, et parfois même au combat, nombre pour nombre, des combattants d'unités africaines par des combattants FFI, leur permet de récupérer, sur place, les équipements et l'armement de la troupe relevée.

## Évolution de l'attitude américaine

### Le général Devers

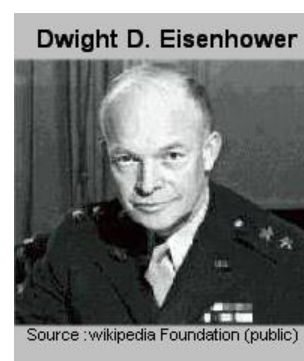
Le 6<sup>e</sup> groupe d'armées commandé par le général Devers - la 1<sup>re</sup> armée est sous son commandement - est suivi d'une masse inorganisée de combattants dont les besoins à satisfaire pouvaient perturber le fonctionnement d'une organisation logistique efficace mais strictement planifiée. Il adopte une attitude expectative en se réfugiant derrière la procédure interalliée de réarmement en vigueur. Il demande que la question soit traitée par les voies normales du Haut commandement français qui la présentera au commandement suprême des forces alliés du théâtre d'opération occidental (le SHAEF), c'est-à-dire, à Eisenhower. Il ajoute que l'appropriation de la livraison aux FFI des matériels pris à l'ennemi est une décision de ce même niveau.



Source : George C. Marshall Foundation

### Le général Eisenhower et l'amalgame

Irrité par les tâtonnements de l'état-major français, Eisenhower gèlera les opérations de soutien en cours d'élaboration en attendant la position définitive des Français sur cette délicate question de l'intégration des FFI à la 1<sup>re</sup> Armée.



Source : wikipedia Foundation (public)

### Le dénouement de la situation

Le 9 février 1945, une dépêche ministérielle règle définitivement, au moins au plan des principes et de l'organisation, la question de l'amalgame. Elle concrétise le compromis voulu entre les plans de l'administration américaine et ceux de De Lattre. Elle satisfait une part importante des *desiderata*.

## **Les Francs-tireurs et Partisans**

Certaines unités de Francs-Tireurs et Partisans (FTP), particulièrement dans le Sud-Ouest, dont la priorité est la révolution et la prise de pouvoir par les communistes, sont réticents à s'amalgamer à une armée dont le but de guerre est la libération du territoire et la constitution d'une armée à la disposition du futur gouvernement de la France.

## **Les décisions prises**

Il est décidé de remplacer dans chaque division nord-africaine un régiment de tirailleurs par un régiment d'infanterie issu des FFI ayant la même composition organique, de mettre un régiment FFI en soutien tactique de chaque division de la 1<sup>re</sup> Armée, de transformer les bataillons de choc et les groupes commandos en groupements de choc par intégration de trois bataillons FFI, dont deux reçoivent la dotation de bataillons lourds, d'intégrer des bataillons FFI dans certains régiments coloniaux. Il s'agit de la mise sur pied de douze bataillons légers et d'un troisième bataillon lourd, de constituer avec les effectifs restant disponibles une nouvelle division ; ce sera la 14<sup>e</sup> (celle de De Lattre avant la guerre) et un régiment porté, le 11<sup>e</sup> cuirassier, celui du Vercors.

Aux yeux des Américains, la situation n'est pas suffisamment claire. Ils ne paraissent pas la relier logiquement aux projets antérieurs de la 1<sup>re</sup> Armée qui leur sont connus. Ils s'inquiètent de savoir si ce nouveau programme résorbe la totalité des 52 000 FFI qui leur sont rattachés. Néanmoins, ils donnent l'ordre de livrer les matériels disponibles. Des semaines ont été perdues ; on relève quelques indices de la mauvaise volonté de certains logisticiens américains.

## **Le problème de la déflation des grades**

L'alignement des unités FFI sur les tableaux d'effectifs et de dotation des unités régulières entraînent une nécessaire déflation des grades. De Lattre tient le plus grand compte des qualités des combattants et des chefs telles qu'elles sont apparues au feu, et des actes de courage mis à leur actif. Malgré cela, quelques chefs mécontents entraînent leurs troupes dans des manifestations collectives qui sont sanctionnées avec la sévérité nécessaire comme par exemple au 1<sup>er</sup> régiment de Franche-Comté et au 1<sup>er</sup> bataillon du 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Il revient finalement au ministre de la Guerre d'accorder un grade à titre temporaire après passage des intéressés dans une école de formation ou à la suite du suivi d'un stage de perfectionnement. Il est alors tenu compte des services rendus dans la Résistance, notamment du nombre de maquisards commandés, de cent à plusieurs milliers, de la valeur professionnelle et des conditions générales d'ancienneté des impétrants.

## **Les unités alpines issues de la Résistance**

La 27<sup>e</sup> division alpine FFI

L'amalgame ne concerne pas la 27<sup>e</sup> division alpine reconstituée dans le sillage de la 1<sup>re</sup> division alpine. Elle est rattachée à la 1<sup>re</sup> Armée pour la couvrir sur la frontière des Alpes, permettant ainsi de dégager des unités de la 4<sup>e</sup> division de montagne marocaine.

Dans les Alpes, les maquis ont été avant tout le sursaut naturel d'un esprit militaire resté vivace grâce à l'action d'officiers fidèles à leur engagement de poursuivre la lutte après la défaite de 1940. Treize bataillons se révèlent au grand jour en septembre 1944. Ils sont convenablement armés et équipés. Le commandant R. Costa de Beauregard fait revivre *le Bataillon du Vercors, le 6<sup>e</sup> BCA*. Le colonel A. Le Ray commande la 7<sup>e</sup> demi-brigade de chasseurs alpins englobant les 6<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> BCA.

## **La Région R2 de Marseille**

Dans le cadre de l'amalgame, la région R2 a mis sur pied sept bataillons alpins opérant en Ubaye et dans la Tinée sous le commandement du commandant Lecuyer (*Sapin*). Du fait de la présence, après la Libération, de *l'Air Borne Task* américain, le rattachement de ce groupement Alpin-sud à la 1<sup>re</sup> Armée fut moins formel et complet que celui des unités de la Région de Lyon. Il fut tactique et non administratif. Ce groupement donnera naissance au 74<sup>e</sup> bataillon alpin de forteresse et aux 141<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> régiments d'infanterie alpine.

## **Cas particuliers**

Les milices patriotiques

Les milices patriotiques constituées sous l'égide du Front National, le *Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France* (communiste) sont issues des milices ouvrières nées d'une initiative communiste du 15 août 1943. Créées et reconnues par le Conseil National de la Résistance (CNR) en mars 1944, elles sont dissoutes en octobre 1944 lors du retour de Thorez d'URSS. Il s'est agi de mettre sur pied une organisation populaire de lutte armée, de la discipliner et de protéger la population contre la terreur hitlérienne. Avant la Libération, elles ne sont qu'un cadre organisationnel vide de militants s'arrogeant des pouvoirs de police et prônant l'action insurrectionnelle immédiate alors que les FFI ne sont favorables qu'à un engagement en appui, de l'intérieur, des troupes alliées débarquées sur le sol national.

D'après l'historien Philippe Buton, directeur du département d'Histoire de l'Université de Reims, la coquille vide allait prendre toute son importance jusqu'au retour de Maurice Thorez, se

retrouvant au cœur d'un jeu politique complexe où se côtoyaient et se heurtaient le gouvernement, le PCF et les structures issues de la Résistance, dont le Comité National de la Résistance (CNR).

### **Bilan général**

L'effectif des FFI est de 75 000 à la fin du mois de novembre 1944. Au total, en 1945, 114 000 FFI, dont 20 000 pour le front des Alpes, viennent s'ajouter aux effectifs de la 1<sup>re</sup> Armée. Ils sont 137 000 si l'on tient compte des départs volontaires. Finalement, 57 000 ont rejoint la 1<sup>e</sup> Armée en unités constituées, dont 20 000 au titre du secteur français du front des Alpes, placés pour emploi à la 1<sup>re</sup> Armée rejointe par 30 000 engagés volontaires à titre individuel, en majorité d'origine FFI. L'administration centrale envoie 27 000 hommes des FFI à partir des centres d'instruction des régions militaires.

La participation de la France aux signatures de Reims et de Berlin symbolise le chemin parcouru depuis 1940. C'est le triomphe d'une volonté politique soutenue par un outil militaire reconstitué et efficace.

### **Le devenir des unités et des résistants du Vercors**

Les 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> bataillons de chasseurs alpins (BCA) du Vercors sont dissous en août 1944. Leurs composants ont soit été tués au cours de la dispersion en tentant de rejoindre individuellement ou par petits groupes les zones à l'ouest du Massif, ou sont rentrés chez eux, ou encore ont été affectés au 11<sup>e</sup> Cuir. ou au 6<sup>e</sup> BCA.

### **Situation du 11<sup>e</sup> régiment de cuirassier (11<sup>e</sup> Cuir.).**

Après s'être reconstitué en englobant les reliquats du 14<sup>e</sup> BCA, commandé par le capitaine Bourdeaux (*Fayard*), et des éléments du maquis de Chambarand, le régiment participe à la prise de Romans (26) et de Lyon (69). Il passe ensuite avec ses escadrons portés sous les ordres du général commandant la 1<sup>re</sup> division de la France libre (DFL) devenue la 1<sup>re</sup> division de marche d'infanterie (DMI) commandée par le général Brosset. Il participe à tous les combats jusqu'à la Libération de l'Alsace et de Strasbourg. A partir du 13 février 1945, il stationne dans la région de Pithiviers (Loiret).

Insigne 11<sup>ème</sup> Cuir



Source : site 11<sup>ème</sup> Cuir

### **Situation du 6<sup>e</sup> BCA**

Après avoir reçu l'ordre de dispersion, le capitaine R. Costa-de-Beauregard regroupe ses unités sur le plateau de Sornin. Il s'agit de la 1<sup>re</sup>

Insigne 6<sup>ème</sup> BCA



Source : musée des Troupes de Montagne



compagnie Bordenave (*Dufau*), de la 2<sup>e</sup> compagnie dite « Chabal » et de la 3<sup>e</sup> compagnie Prevost (*Goderville*). Déplacé à Saint-Gervais en Isère, le bataillon intègre dans ses rangs des éléments du 12<sup>e</sup> BCA, *bataillon Philippe*, du bataillon de Chambarand, *bataillon Mariotte*, et du maquis de la Grande-Chartreuse, *bataillon de Loisy*. Il participe à la Libération de Lyon. Il défile à Grenoble le 8 septembre 1944.

Il est ensuite remanié et comprend désormais :

- quatre compagnies de combat, une compagnie d'accompagnement,
- une compagnie de commandement et un état-major, soit 727 hommes.
- Il conserve ses 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies du Vercors et reçoit la compagnie *Gonnet* des maquis de l'Ain, troisième compagnie, et deux compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon de marche bataillon FTP de l'Isère, *bataillon Sapin*. Il effectue un séjour opérationnel dans les Alpes du sud pour couvrir la frontière italienne face à la remontée des Allemands par l'Italie.

Affecté à la 7<sup>e</sup> demi-brigade alpine (7<sup>e</sup> DBA), commandée par A. Le Ray, il participe aux combats de la Maurienne pendant l'hiver 1944-1945, puis est désigné comme troupe d'occupation en Autriche où le capitaine R. Costa de Beauregard, dans une lettre émouvante, dit au revoir à ses anciens du Vercors, le bataillon partant pour d'autres aventures.

Document : fiche de démobilisation  
 Document : lettre du capitaine R. Costa de Beauregard à ses « garçons »

à Paris 4<sup>e</sup> de Lichères.

CENTRE DÉMOBILISATEUR  
 de Sathonay (Ain)

**FICHE DE DÉMOBILISATION**

N° de la fiche 8930  
 N° de l'exemplaire 3 85

1. - NOM **FÉRET** Prénoms **Jacques**  
(les lettres majuscules d'imprimerie)

2. - Bureau de Recrutement **Genève**

3. - N° Maticule **343**

4. - Classe de Recrutement **1944**

5. - Classe de Rattachement **"**

Années de service **1 an 10 m (15 m)** Blessures **"**  
 Angées de présence aux armées **13 mois** Citations **1 citation**

6. - Date et lieu de naissance  
 Né le **16.11.1924** à **Seyssel**

7. - Département **Saône**  
(Pour PARIS et LYON, indiquer l'arrondissement)

8. - Nationalité(1) Française de naissance - Naturalisé(2) **français** - Indigène(2) (A. M. T. U) - Etranger (nationalité).

9. - Adresse avant les hostilités (2/9/39)  
 Commune **Aubrans** N° .. Département **Saône**  
 Rue ..

10. - Adresse où se retire l'intéressé  
 Commune **Aubrans** N° .. Département **Saône**  
 Rue ..

11. - Situation de famille (1) : célibataire, marié, veuf, divorcé

12. - Nombre d'enfants vivants ou ayant vécu simultanément

13. - Profession principale **Etudiant**

14. - Arme **Infanterie** Subdivision d'arme **Chasseurs**

15. - Dernier Corps et unité d'affectation **6<sup>e</sup> B.C.A.**

16. - Grade **Capitaine chef**

17. - Spécialité militaire **Escadron de groupe F.V.**

18. - Service Armé ou service auxiliaire **aparu 60 j. mlu**  
**FPI le 30.8.46**  
**par mandat**

19. - Organe mobilisateur au moment du dernier appel sous les drapeaux

20. - Date du dernier appel ou rappel sous les drapeaux  
 Appel récoeuriste - Engagé - Reengagé (durée du contrat)  
 Engagé pour la durée de la guerre provenant des **FTF, FFI, etc.**

21. - Conditions d'appel ou de rappel sous les drapeaux :  
 A-11 été affecté spécial  
 Préciser l'établissement employeur, les dates de classement et de rafiation

22. - A percevoir (ou n'a pas perçu) la prime de démobilisation de **12000 francs**  
 Date de démobilisation **13.12.1945**

EMPREINTE DES DEUX POICES		SIGNATURE DE L'INTERESSE	
Gauche	Droit		
		A. Sathonay le 16.11.44 Le Commandant du Centre de Démobilisation, (Ain et Savoie) <i>J. Feret</i>	

1945

Source : archive J. Feret

**Lettre de Costa de Beauregard à ses maquisards**

P. C., le 26 Octobre 1945.

*Mes Chers garçons,*

Au moment de notre séparation, je vous adresse ce simple message. Nous nous sommes groupés en un temps où le combat, clandestin ou au grand jour, battait son plein et où son issue nous apparaissait si douteuse, du moins lointaine.

Aujourd'hui, ayant, à partir de zéro et sans interrompre la lutte, mis sur pied un bataillon, l'ayant mené en occupation en Italie d'abord, en Autriche ensuite, nous nous séparons, et cet événement marque sans conteste la fin d'une étape.

Je tiens à vous dire tout d'abord, mes Chasseurs, que je vous dois les meilleurs souvenirs de ma carrière : les conditions et les raisons de votre engagement, les qualités dont vous avez fait preuve, vos défauts mêmes, les souvenirs que nous avons en commun, les obstacles que nous avons surmontés ensemble, les difficultés que nous avons rencontrées en chemin, ont fait du 6<sup>e</sup> B. C. A., une unité exceptionnelle, excessive dans ses qualités et ses défauts, ardente, sensible, apte aux plus grands efforts et sujette aux plus profonds découragements, capable du meilleur et quelquefois du pire, vivante, humaine, en un mot attachante à l'extrême.

Je veux que vous vous rendiez compte que ce 6<sup>e</sup> B. C. A., tel qu'il existe maintenant, est votre oeuvre au même titre que la mienne, la résultante de notre commun effort. Quelques connaissances techniques, la perception du but, la ligne à suivre pour y atteindre, la volonté d'aboutir, tel a été mon apport et celui de mes cadres. Mais à quoi bon, si vous n'aviez apporté, vous autres, votre inlassable bonne volonté, votre entraînement, votre courage, votre loyauté et votre clair regard — ce regard que j'aimais sentir se fixer sur le mien et où s'affirmait la confiance que vous m'avez témoignée dès le premier jour.

Je veux vous dire de cultiver toujours en vous cet esprit Chasseur fait d'héroïsme, d'abnégation, d'entraînement, de vivacité, d'élégance. C'est cet esprit qui a fait de nos Bataillons ces unités que l'on recherche pour les entreprises hardies ou désespérées, qui veulent le cran et la ténacité du caractère, la rapidité et la sûreté des réflexes. C'est cet esprit qui rend possibles ces combats sans espoir, conduits jusqu'à l'épuisement, pour la seule fierté et le seul honneur de la mission remplie : SIDI-BRAHIM et le BOIS des CAURES, ou, plus simplement mais combien plus proche de nous par le souvenir, le VERCORS, VALCHEVRIERE, et le MONT FROID.

Enfin, je veux vous dire à vous qui partez, que votre libération, si elle marque la fin d'une étape, n'entraîne pas la fin de votre tâche. Celle-ci, simplement, sera différente, - car vous serez civils au lieu d'être militaires - et plus difficile - car vous serez seuls, isolés, en butte probablement aux railleries et peut être à l'hostilité de votre entourage. Mais, une fois dans votre vie, vous avez fait un choix qui l'a engagée toute entière : à la honte de l'esclavage, à un confort sans égal, à une sécurité sans gloire, vous avez préféré l'inconfort, le risque, pour certains la condition de hors la loi, mais aussi la fierté l'honneur, la liberté. Et telle doit être encore maintenant la règle que vous vous imposerez et que vous ferez prévaloir autour de vous.

Aussi, pour terminer, et en guise d'adieu, de toute la ferveur de mon affection, je formule pour vous, mes Chasseurs le vœu que voici :

Que vous restiez toute votre vie durant ce que vous avez été dans le combat qui nous a unis : fiers, libres, désintéressés, détachés de vous-même. Que vous soyez soucieux, par le rayonnement de votre exemple, de susciter autour de vous loyauté, courage, sincérité, dévouement, ces qualités qui sont les vôtres.

Et qu'ainsi vous rencontriez sur votre route ce que d'autres, pour l'avoir confondu avec le plaisir, cherchent toujours en vain : le BONHEUR.

Capitaine COSTA.  
 Source : archive J. Feret

## Les bataillons de sécurité

Les bataillons de sécurité sont des unités régionales, de Lyon en l'occurrence, non amalgamées à la 1<sup>re</sup> Armée et conservées aux ordres. Il est probable que des combattants du Vercors les ont rejoints sous couvert d'un engagement individuel pour la durée de la guerre.

Sont ainsi constitués :

- 14 bataillons de marche affectés à la 27<sup>e</sup> division alpine,
- 1 groupe de FTA (Formation de Tir Antiaérien), stationné à Sathonay,
- 1 bataillon et 1 groupe de FPI à Lyon,
- 2 compagnies de Quartier général à Lyon,
- 1 groupe de transport au profit des Américains,
- 1 groupe de transport pour le ravitaillement des civils,
- 1 compagnie de sapeurs-mineurs à Chambéry.

Sources :

- \*Extrait du *Discours à Vassieux du général de Lattre de Tassigny*, juillet 1946.
- \*Archive familiale du général de corps d'armée Aimé Molle (1895-1978).
- \*Archive de l'état-major de l'armée de terre ; *guerre 1939-1940 ; Forces françaises de l'intérieur ; historiques succincts*.
- \*Général DE LATTRE DE TASSIGNY, *Histoire de la Première Armée française-Rhin et Danube*, Paris, Librairie Plon, 1949, 656 pages, chapitre VII, L'amalgame.
- \*BROCHE François, *L'épopée de la France libre, 1940-1946*.
- \**Historique du 6<sup>e</sup> bataillon* rédigé en 1991/1992 et édité par l'armée de terre. Dépôt légal en septembre 1992, ISBN : 2-907781-02-2
- \*VAÏSSE Maurice, *site Internet : [www.institut-strategie.fr/ihcc\\_44prov\\_Vaisse.html](http://www.institut-strategie.fr/ihcc_44prov_Vaisse.html), La naissance de la nouvelle Armée française*.
- \*Le site internet du 11<sup>e</sup> Cuir.